



# NRC-CNRC

## Addendum / Addenda

No./N°

1

Project Description / Description de projet		
Airside Area Tarmac Resurfacing		
Solicitation No./ No de sollicitation	Project No./N° de projet	W.O. No./N° d'ordre de travail
13-22026	U61/3808	A1-002990-01-02
Departmental Representative / représentant ministériel		Date
Chris Day		July 02, 2013
<p><b>Notice:</b> This addendum shall form part of the tender documents and all conditions shall apply and be read in conjunction with the original plans and specifications.</p>		<p><b>Nota:</b> Cet addenda fait partie intégrale des dossiers d'appel d'offres; toutes les conditions énoncées doivent être lues et appliquées en conjonction avec les plans et les devis originaux.</p>

1) Important Instructions:

- All reference in the Notice to Bidders regarding Merx, revise to read :
- Buyandsell.gc.ca TMA

2) Notice to Bidders :

- All reference in the Important Instructions regarding Merx, revise to read :
- Buyandsell.gc.ca TMA
- All reference to Engineer, revise to read :
- Departmental Representative.

## INSTRUCTIONS IMPORTANTES

### AVIS À TOUTES LES PARTIES PARTICIPANT À L'APPEL D'OFFRES AU SUJET DU PROJET SUIVANT :

1. Tous les entrepreneurs généraux présentant une soumission doivent visiter le chantier en présence de le représentant ministériel, et seulement en sa présence. Les détails concernant les dates, les périodes et l'endroit de la visite(s) de chantier sont disponibles dans l'avis d'appel d'offres publié par Achatetventes.gc.ca AGAO. Aucune autre visite du chantier ne sera organisée pour les entrepreneurs qui n'assisteront pas à celles prévues, et les soumissions de ces entrepreneurs **ne seront pas ouvertes**. Les entrepreneurs n'ont à prendre part qu'à l'une des visites organisées.
2. Les documents contractuels à signer par l'entrepreneur retenu devront être établis dans la langue officielle (soit le français ou l'anglais) des documents soumis pour donner suite à la demande de soumission.
3. SUPERVISION DES TRAVAUX : du début des travaux jusqu'à l'émission du Certificat d'achèvement substantiel, garder sur les lieux un surintendant de chantier qui soit entièrement qualifié, qui possède une expérience multidisciplinaire et qui est accepté par le représentant ministériel. On ne pourra pas le changer sans la permission écrite de le représentant ministériel. Il aura pour tâche de coordonner les travaux de tous les corps de métier impliqués dans le projet. Les clauses de l'article CG-19 des Conditions générales seront mises en vigueur de façon stricte.
4. Avant le versement de tout paiement, un calendrier mis à jour du projet doit être présenté à l'ingénieur ainsi qu'il est précisé aux points 4.5.1 à 4.5.3 inclusivement de la section 4.5 de la partie «B» (Modalités de paiement) du devis.
5. Seul le représentant ministériel (ou son adjoint délégué) peut répondre aux questions concernant quelque aspect que ce soit du projet. Au moment de l'adjudication du contrat et pendant la période de construction, on ne tiendra pas compte de toute information reçue de personnes autres que le représentant ministériel.

Le représentant ministériel responsable : Chris Day  
Téléphone: 613-993-3118

\* \* \* \* \*

## **AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES**

### **1. GENERAL :**

Les soumissionnaires doivent assister obligatoirement à une (1) des visites du site dont l'heure, la date et l'endroit sont précisés dans l'avis d'appel d'offres publié par Achatsetventes.gc.ca AGAO.

Adresser à le représentant ministériel (ou à son représentant) ou à l'Agent des contrats toute question portant sur tout aspect du projet. Ils sont les seuls autorisés à fournir des réponses.

On ne tiendra nullement compte des informations obtenues d'une personne autre que le représentant ministériel (ou son représentant) ou l'Agent des contrats et ce, autant à l'octroi du contrat qu'au cours des travaux.

Les détails concernant la date, la période et l'endroit de la visite(s) de chantier sont disponibles dans la notification de Achatsetventes.gc.ca AGAO.

Les entreprises souhaitant présenter des soumissions pour ce projet devraient obtenir les documents relatifs aux appels d'offres en s'adressant au fournisseur de service Achatsetventes.gc.ca AGAO. Si des addenda sont ajoutés, ils seront distribués par Achatsetventes.gc.ca AGAO. Les entreprises qui choisissent de préparer leurs soumissions en se fondant sur des documents d'appel d'offres provenant d'autres sources le font à leurs propres risques et seront tenues d'informer le responsable de l'appel d'offres de leur intention de soumissionner. Les trousse d'appel d'offres ne pourront être diffusées le jour même de la clôture des soumissions.

### **2. DATE DE FERMÉTURE :**

Les détails concernant la date de fermeture sont disponibles dans la notification de Achatsetventes.gc.ca AGAO.

### **3. RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES :**

À la fermeture de l'appel d'offres, les résultats de l'appel d'offre seront envoyés par télécopieur à tous les entrepreneurs qui auront soumis un appel d'offre.

le représentant ministériel responsable ou son représentant: Chris Day  
Téléphone: 613 993-3118

L'autorité contractante : Marc Bedard  
Téléphone: 613 993-2274